

Note agro-climatique et prairies

Numéro 6

Septembre 2023

Le 18 septembre 2023



● Un très bel été pour les fourrages dans la moitié nord, un bilan plus mitigé dans la moitié sud

L'été 2023 a été le 4^{ème} été le plus chaud enregistré après 2003, 2022 et 2018 mais ce chiffre cache de fortes variations : si juin a été au-dessus des moyennes de saison, juillet a été proche des moyennes et août a été caractérisé par une période plus fraîche puis une vague de chaleur tardive. Côté pluviométrie, le mois de juin a été relativement atypique avec la moitié sud de la France plus arrosée que la moitié nord tandis que le mois de juillet a inversé cette tendance et que le mois d'août a creusé le déficit dans certaines régions du Sud.

Les conditions météo ont été généralement favorables aux fourrages mais l'on retrouve encore cette scission Nord Sud : le Nord, régulièrement arrosé et épargné par les fortes chaleurs a connu un « deuxième printemps » après un mois de juin sec. Les animaux sont ressortis au pâturage, des fauches de regain de qualité ont été faites fin août et les premiers retours des ensilages de maïs sont globalement très positifs, permettant d'aborder plus sereinement l'année à venir. Au Sud, l'été n'a pas été catastrophique mais la météo a tout de même été moins généreuse : après des récoltes d'herbe compliquées à cause de la pluie et finalement un fourrage récolté le plus souvent de piètre qualité, les animaux ont été affouragés par manque de surfaces pâturables et les rendements de maïs ensilages semblent pour l'instant être dans la moyenne.

Situation climatique

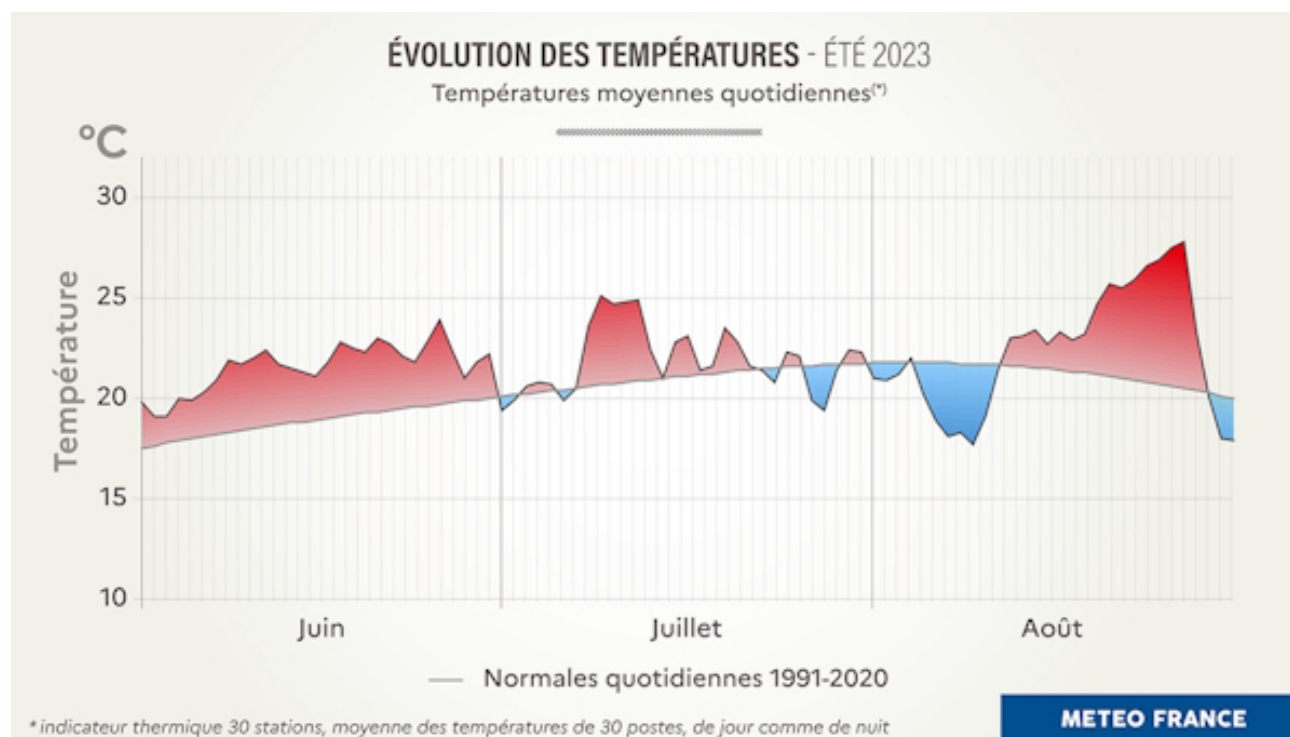
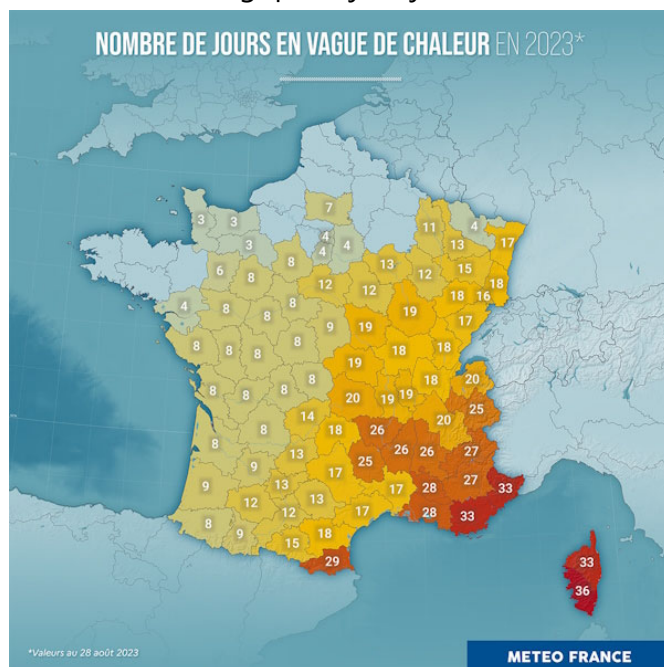
Bilan de l'été 2023

Le 4^{ème} été le plus chaud depuis 1900

Malgré un épisode frais entre fin juillet et début août, l'été* 2023 se place à la 4^{ème} place des étés les plus chauds depuis le début des mesures en 1900, derrière 2003, 2022 et 2018. La température moyenne à l'échelle nationale dépasse la normale de saison** de 1,4 °C.

Dans le détail, alors que le mois de juin avait été plus chaud que les valeurs de référence dans son intégralité, le mois de juillet a été globalement plus proche des moyennes (malgré un passage chaud du 8 au 11 juillet particulièrement marqué sur le Sud-Est). Après un passage plus frais début août, le pays a traversé une vague de chaleur du 17 au 24 août. Celle-ci a été remarquable par son caractère tardif, la plupart des épisodes de canicule se produisant avant le 15 août. Quasiment la moitié (49 %) des stations de Météo France a battu leurs records de température maximale à cette occasion.

* Été météorologique = juin-juillet-août

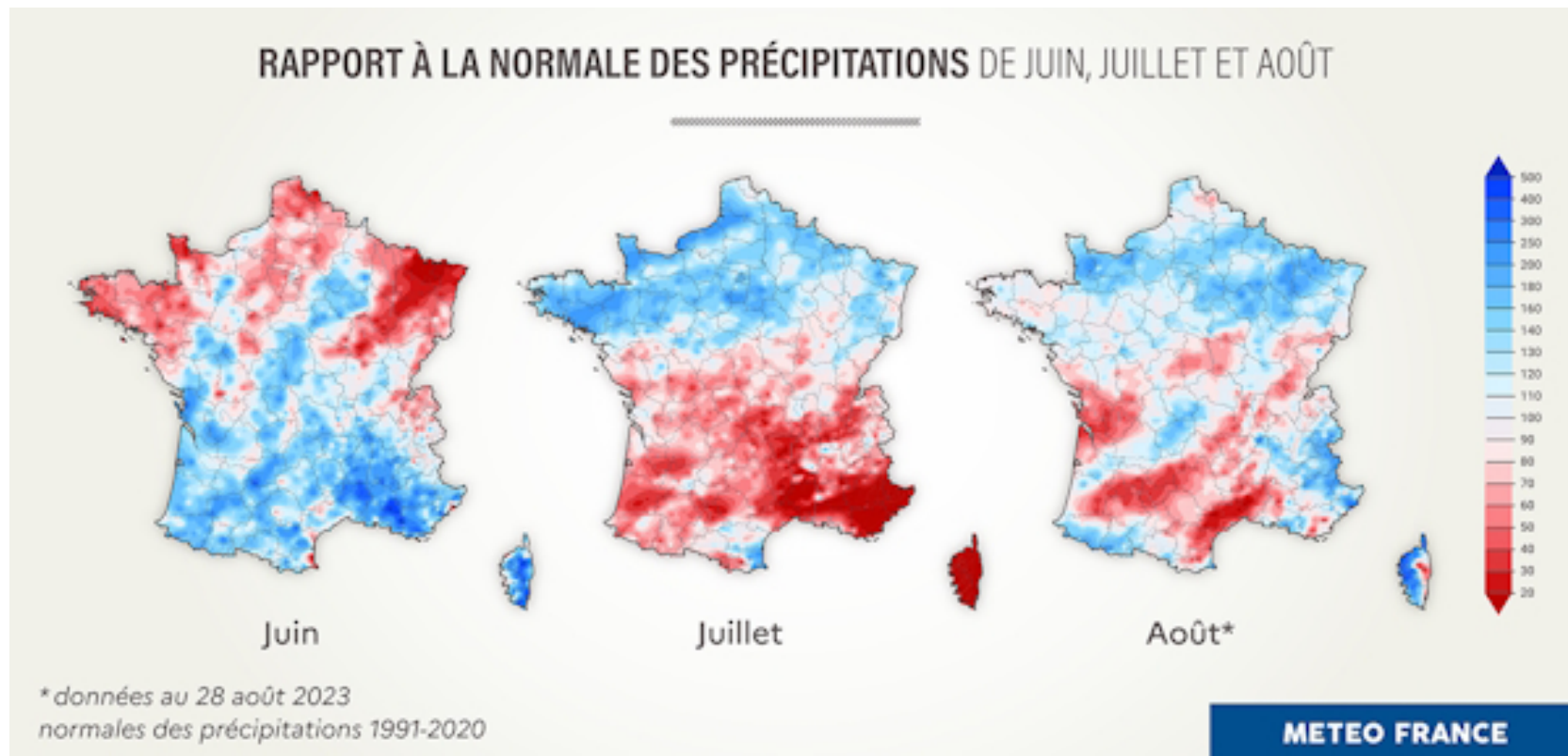


Des niveaux de pluviométrie variables selon les régions

En moyenne sur l'été* et à l'échelle nationale, le cumul des précipitations est proche de la normale**. Toutefois, de fortes disparités régionales émergent : alors qu'en juin les précipitations étaient déficitaires au Nord et excédentaires au Sud, la situation s'est inversée en juillet avec des niveaux de déficit très marqués en PACA et quasi-nuls en Corse. Le déficit s'est poursuivi en août dans certaines régions, notamment l'Occitanie.

* Été météorologique = juin-juillet-août

** Normale = moyenne de référence 1991-2020



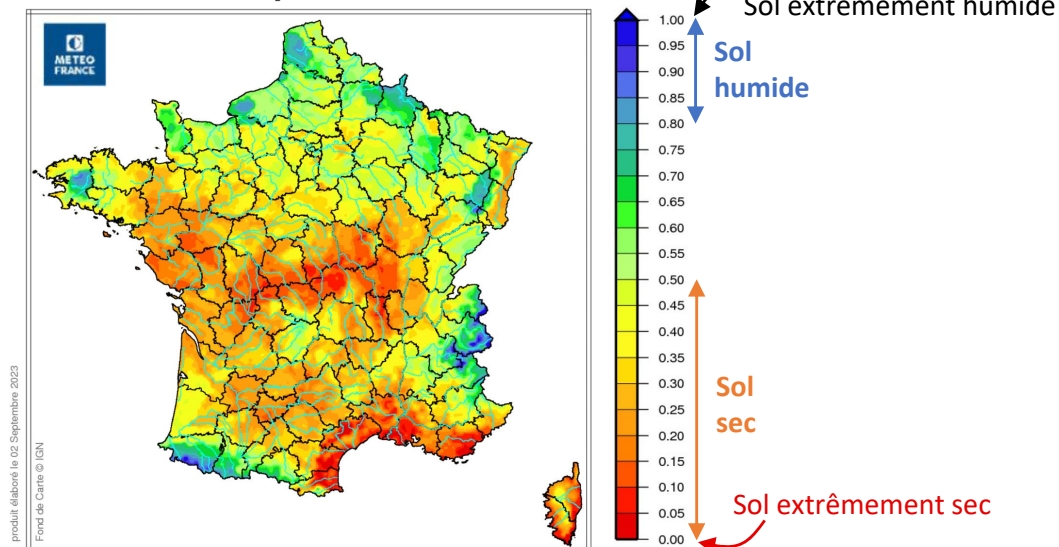
Conséquences sur l'humidité des sols

En lien avec la répartition des précipitations, l'indice d'humidité des sols affichait également des valeurs contrastées au 1^{er} septembre. Comme le précise le bulletin de situation hydrologique, les sols superficiels « demeurent extrêmement secs de l'est du Roussillon à l'Hérault, au Gard et à l'ouest des Bouches-du-Rhône, sur le sud-est du Var, le littoral du sud et de l'est de la Corse ainsi que localement de l'est de la Charente et de la Vienne au Nivernais et au nord du département de la Loire. »

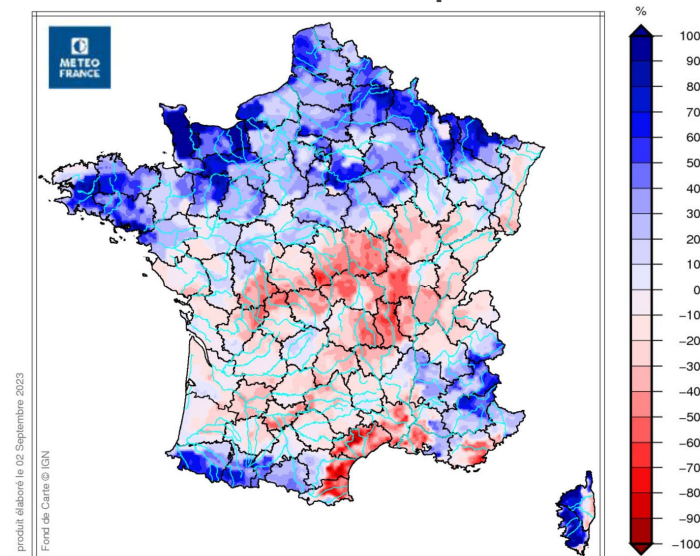
Comparé aux valeurs de référence*, l'indice est excédentaire sur le tiers nord du pays, les Alpes centrales, les Pyrénées à l'exception des Pyrénées Orientales et l'ouest de la Corse. Il est déficitaire « des Landes à la Vendée, à la Franche-Comté, à la Haute-Savoie, au Languedoc-Roussillon et à l'ouest de la Provence ainsi qu'en Alsace, sur la côte orientale de l'est de la Haute-Corse et l'extrême sud de l'île », avec des extrêmes qui « dépassent localement -80 % sur l'est de l'Aude et le nord de l'Hérault »

* Normale = moyenne de référence 1991-2020

Indice d'humidité des sols
au 1^{er} septembre 2023



Écart pondéré à la normale 1991-2020 de l'indice
d'humidité des sols au 1^{er} septembre 2023



Conséquences sur l'état des nappes d'eau

D'après le BRGM, « courant août, la vidange se poursuit sur l'ensemble des nappes et les niveaux sont généralement en baisse (73 %). Sur le tiers Nord du territoire, les précipitations de juillet et d'août ont toutefois permis de maintenir les niveaux ou d'enregistrer des épisodes de recharge. »

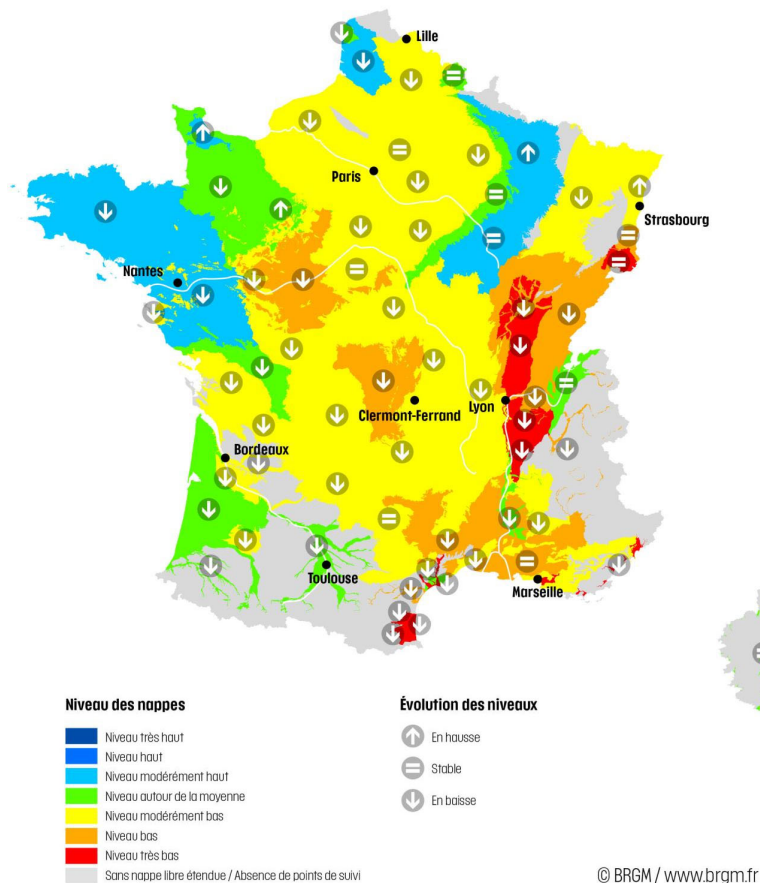
En comparaison aux valeurs de référence, « la situation s'améliore entre juillet et août : 62 % des niveaux des nappes sont sous les normales mensuelles en août alors que 72 % étaient constatés en juillet 2023. La situation s'améliore principalement sur les nappes du tiers Nord du territoire. Cependant l'état des nappes demeure sous les normales de saison sur une grande partie du pays, notamment sur le pourtour méditerranéen, le couloir Rhône Saône et le sud de l'Alsace. »

Dans les prochaines semaines, toujours d'après le bulletin du BRGM, « les tendances des nappes devraient rester orientées à la baisse jusqu'à la période d'étiage (basses eaux), qui s'observe habituellement entre mi-octobre et novembre. En septembre, l'état des nappes dépendra essentiellement des pluies efficaces locales et de la sensibilité de la nappe. Sur les deux-tiers Sud, les pluies efficaces devraient tout d'abord permettre d'humidifier les sols et bénéficier à la végétation, avant de réussir à s'infiltrer en profondeur. L'étiage 2023 devrait être particulièrement sévère sur les nappes du couloir Rhône Saône et du pourtour méditerranéen. La situation devra être particulièrement surveillée sur les nappes qui affichent actuellement des niveaux sous les normales mensuelles ainsi que sur les secteurs fortement sollicités par des prélèvements. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Géosciences pour une Terre durable
brgm

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL
**Situation des nappes
au 1^{er} septembre 2023**



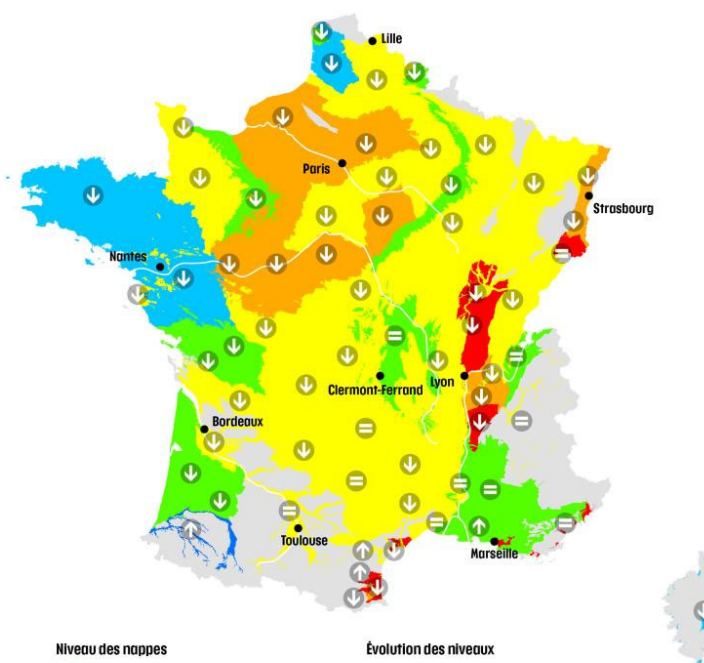
Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (piézomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 16 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).
Carte établie le 11 septembre 2023 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 31 août 2023. Source des données : Banque ADES (basse-eau.france.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contribution : APRONA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPVB Vienne-Venetaque, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMRPR).

État des nappes d'eau : situation des mois précédents

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

brgm
Géosciences pour une Terre durable

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL
Situation des nappes
au 1^{er} juillet 2023



Niveau des nappes

- Niveau très haut
- Niveau haut
- Niveau modérément haut
- Niveau autour de la moyenne
- Niveau modérément bas
- Niveau bas
- Niveau très bas
- Sans nappe libre étendue / Absence de points de suivi

Évolution des niveaux

- En hausse
- Stable
- En baisse

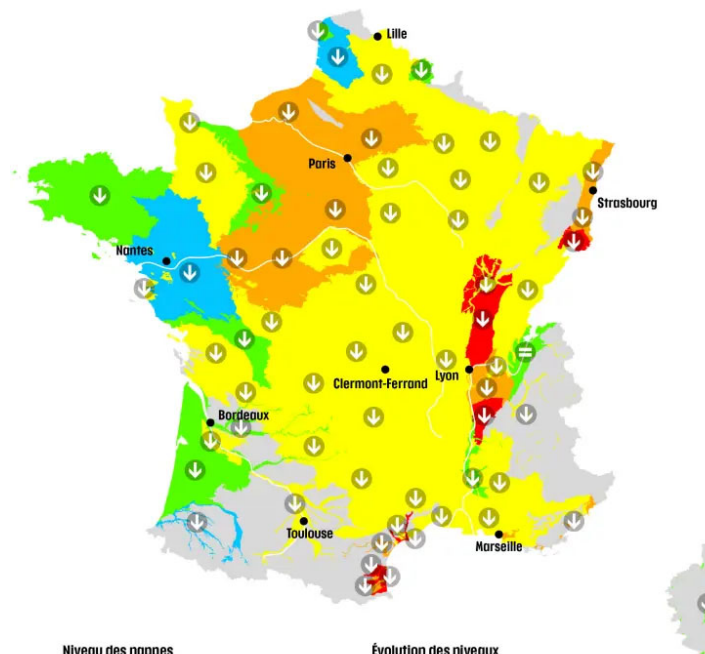
© BRGM / www.brgm.fr

Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (géomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse). Carte établie le 10 juillet 2023 par le BRGM, à partir de données de la banque ADES acquises jusqu'au 30 juin 2023. Source des données : banque ADES (www.ades.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN, IGN Cartographie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

brgm
Géosciences pour une Terre durable

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL
Situation des nappes
au 1^{er} août 2023



Niveau des nappes

- Niveau très haut
- Niveau haut
- Niveau modérément haut
- Niveau autour de la moyenne
- Niveau modérément bas
- Niveau bas
- Niveau très bas
- Sans nappe libre étendue / Absence de points de suivi

Évolution des niveaux

- En hausse
- Stable
- En baisse

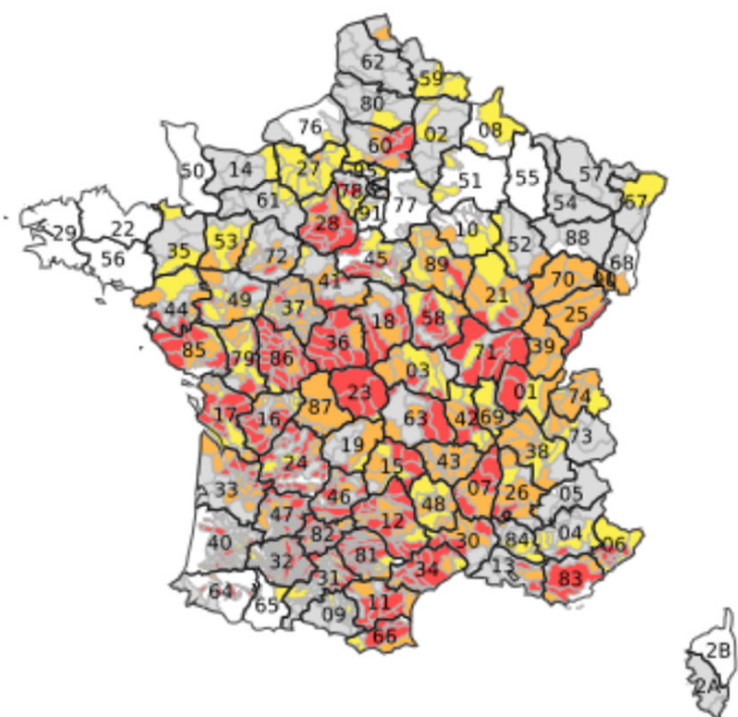
© BRGM / www.brgm.fr

Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (géomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse). Carte établie le 8 août 2023 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 31 juillet 2023. Source des données : banque ADES (www.ades.eaufrance.fr) / Hydroportail Hydro eaufrance.fr / Fond de carte © IGN, Producteurs de données et contributeurs : BRGM, BRGM, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental de Lot, EPIC Centre Val de Loire, EPIC Centre Val de Loire, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Asthon (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNRP).

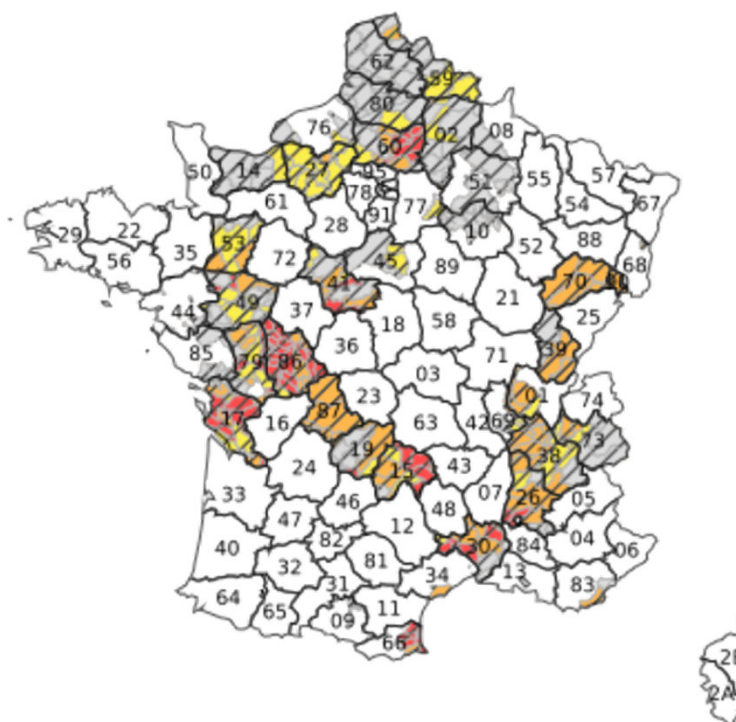
État des arrêtés de limitation des usages de l'eau

Au 12 septembre, presque tous les départements sont concernés par des arrêtés de limitation des usages de l'eau sur au moins une partie de leur territoire, pour les eaux superficielles ou souterraines (ou parfois les deux).

États des arrêtés de limitation des usages de l'eau sur les eaux superficielles au 12 septembre 2023



États des arrêtés de limitation des usages de l'eau sur les eaux souterraines au 12 septembre 2023



Les tendances pour le prochain trimestre

Pour le trimestre septembre-octobre-novembre 2023, le scénario plus chaud que les normales est le plus probable pour la France.

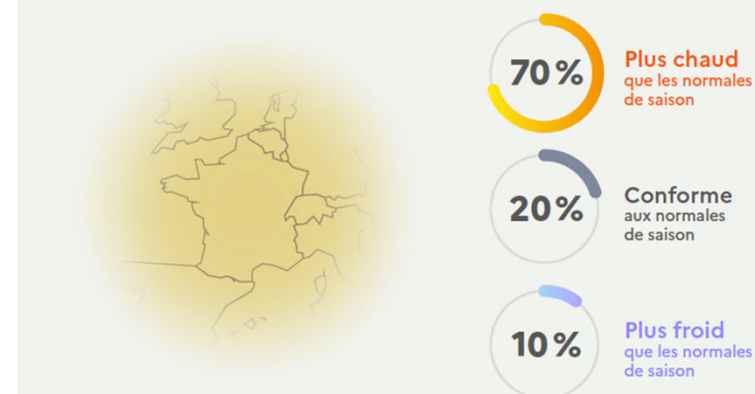
Concernant les précipitations, Météo France précise que : « le scénario le plus probable est caractérisé par des perturbations plus fréquentes que la normale sur la péninsule ibérique et le bassin méditerranéen, y compris les régions françaises les plus méridionales ». Pour le reste de la France, aucun scénario ne se dégage.



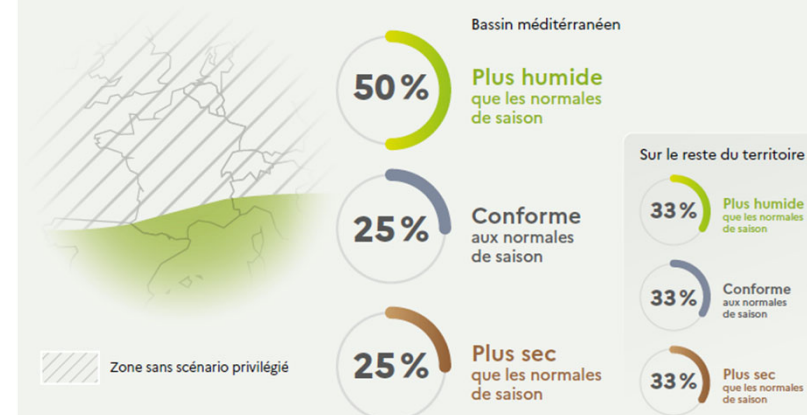
Les prévisions saisonnières, qu'est-ce que c'est ?

La prévision saisonnière a pour objectif de déterminer le climat moyen sur les trois mois à venir, à l'échelle d'une région comme l'Europe de l'Ouest. Contrairement aux prévisions à échéance de quelques jours, l'information n'est pas détaillée ni chiffrée, mais présentée sous forme de prévisions qualitatives qui renseignent sur les grandes tendances (plus chaud ou plus froid, plus sec ou plus humide que la normale). Les climatologues analysent les résultats de modèles numériques comparables à ceux utilisés pour réaliser les prévisions à court terme, mais intégrant la modélisation des océans. Dans certains cas, aucun scénario dominant ne se dégage : faute d'éléments probants susceptibles d'influencer le climat des prochains mois, il est impossible de privilégier une hypothèse. Les performances des prévisions saisonnières sont très variables. Elles sont meilleures pour la température que pour les précipitations, et, pour la température, meilleures en hiver qu'en été.

PROBABILITÉS DE SCÉNARIO DE TEMPÉRATURES POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE



PROBABILITÉS DE SCÉNARIO DE PRÉCIPITATIONS POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE



Situation des prairies

Au 15 septembre 2023

Une pousse d'herbe inférieure de 4 % à la normale fin août

D'après la note prairie d'Agreste Conjoncture d'août 2023, « Au 20 août 2023, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 4 % à la moyenne de la période 1989-2018. La situation se dégrade en Bourgogne et Alsace. La production reste déficitaire dans les régions méditerranéennes. Elle est conforme à la normale dans le quart Nord-Ouest et dans une moindre mesure dans le Nord-Est. »

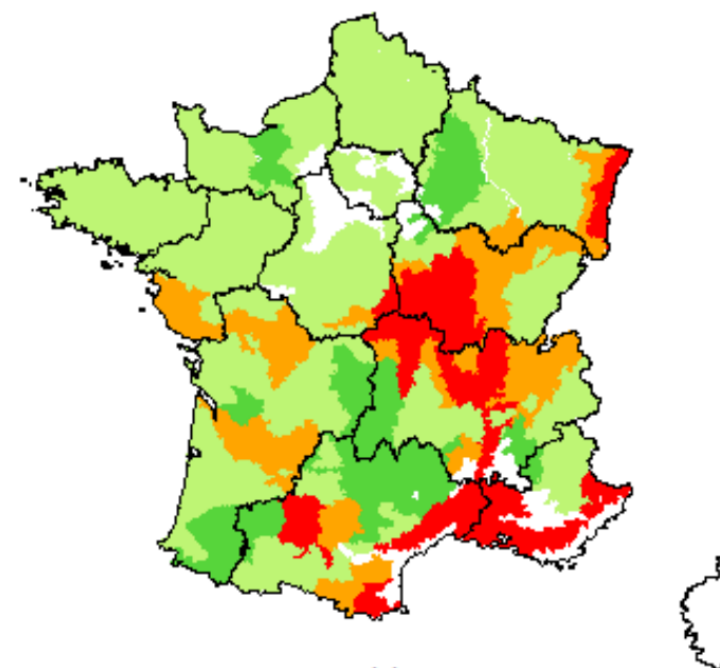
?

La méthode ISOP, qu'est-ce que c'est ?

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo France, l'Inrae et le SSP. Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine. Les versions du modèle et les périodes de référence ont pu légèrement évoluer depuis la mise en place du dispositif.

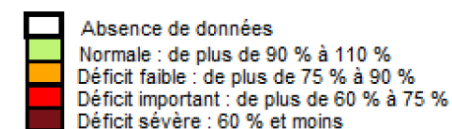
L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018.

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère, au 20 août 2023



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse cumulée par rapport à une valeur de référence correspond aux classes suivantes :



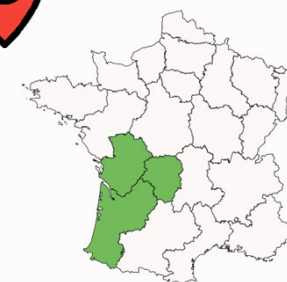
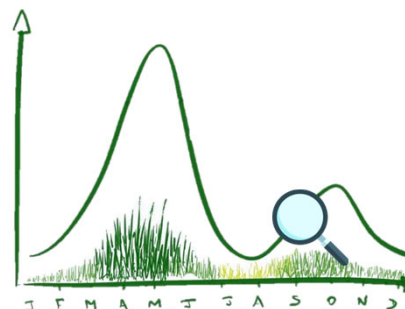
Nouvelle-Aquitaine

Des orages et de l'herbe

Les conditions météo orageuses du mois de juillet ont été favorables à la pousse de l'herbe où le pâturage a réussi à se maintenir jusqu'à la fin du mois, excepté dans la Vienne où l'affouragement avait déjà commencé. Les prairies ont marqué le pas en août et ont grillé dans la Vienne. **Le cumul de biomasse d'herbe produite en 2023 est supérieur aux années précédentes.**

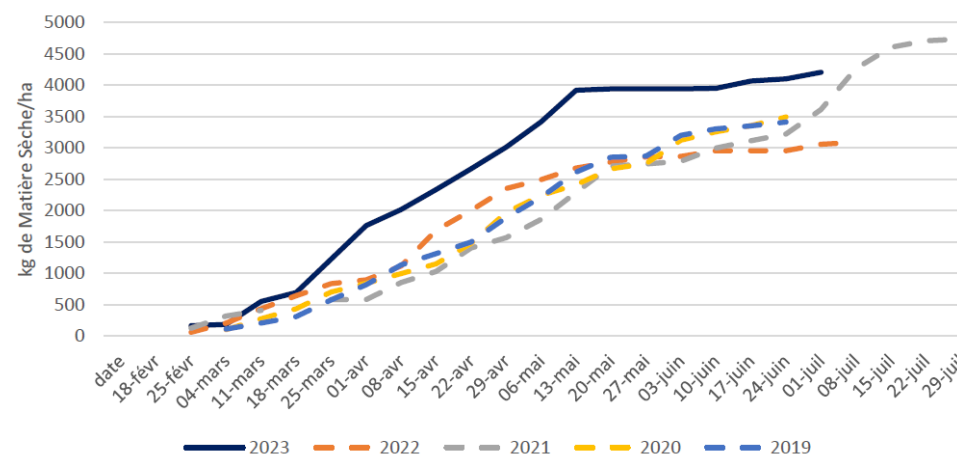
Le maïs s'est bien développé sur l'ensemble de la région malgré des excès de fraîcheur et d'humidité qui ont retardé les semis ou des attaques de limaces. **Les conditions météo ont été favorables au développement des cultures estivales ainsi qu'au semis des dérobées estivales après les céréales.** Dans la Vienne, les chantiers d'ensilage ont commencé début août pour les semis les plus précoces, les rendements sont satisfaisants. Le reste des travaux d'ensilage ont classiquement eu lieu à partir du 15 août.

La région Limousine a connu quelques orages cet été, facilitant le maintien au pâturage des animaux. En Corrèze, les dérobées de type sorgho et colza ont bien valorisé les pluies d'orage : un mélange sorgho/colza/radis a produit 3 à 5 tMS/ha en 60 jours de repousse. Sur le printemps, les rendements en 1^{ère} coupe ont été très corrects à très bons suivant les secteurs (de 4 à 6 tonnes de MS pour des prairies et de 7 à 10 tonnes de MS pour des méteils ensilés en Corrèze) et les foins on été davantage perturbés par la pluie : les éleveurs ont fait plus d'enrubannage que d'habitude. **L'année 2023 a permis aux éleveurs de reconstituer leurs stocks.**



Nouvelle-Aquitaine

Cumul de matière sèche produite en Charente-Maritime



Source : Bulletin Herbe et Fourrages

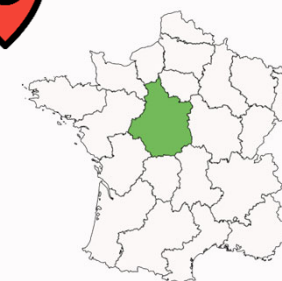
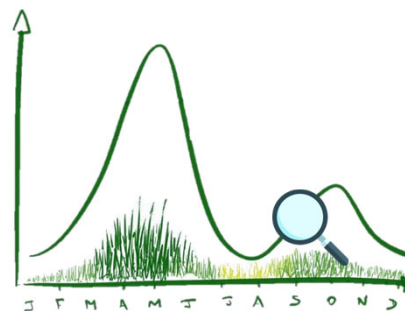
Centre-Val de Loire

Jongler entre la pluie et le soleil, un bel été fourrager

Si au début de l'été il était conseillé d'être prudent et de ménager ses prairies, les conditions ont finalement été favorables à la pousse de l'herbe et ce jusqu'à fin août avant le retour de la chaleur. Les températures ont été 2 °C en dessous des normales début août et sont restées fraîches jusqu'à la fin du mois. Les prairies sont donc restées globalement vertes cet été et ont continué à pousser jusqu'à atteindre un pic de 34 kgMS/ha/jour en moyenne sur la région début août. Les repousses de trèfle ont été particulièrement spectaculaires, les risques de météorisation ont été non négligeables.

Si les prairies sont restées plutôt vertes, **le pâturage n'a pas pour autant pu persister tout l'été**. Les prairies ont globalement été en repos en juillet et certains secteurs moins favorisés (sud-est du Cher notamment) ont **commencé à redistribuer du fourrage au pré dès la fin juillet**. Le pâturage a pu reprendre début août, sans pour autant arrêter l'affouragement. Les dérobées semées au cours du mois de mai ont été pâturables début août. Les rendements des betteraves fourragères atteignaient alors 10-12 tMS/ha.

Le maïs a lui aussi profité de ces conditions idéales, il n'a connu aucun stress au moment de la fécondation. Les ensilages ont débuté mi-août dans les zones les plus précoces et les rendements s'annoncent satisfaisants. **Contrairement à l'année 2022 où les ensilages avaient commencé avec 10 jours d'avance, 2023 est une année assez classique.**



Centre-Val de
Loire

Les semis de prairie ont été plus compliqués cette année. L'alternance de périodes humides et sèches fin août début septembre ont empêché de semer les prairies dans de bonnes conditions. La fenêtre de semis se terminant au 20 septembre pour les semis de prairies seules, il est maintenant conseillé de pratiquer le semis de prairie sous couvert de méteil qui lui peut avoir lieu jusqu'au 10-20 octobre.

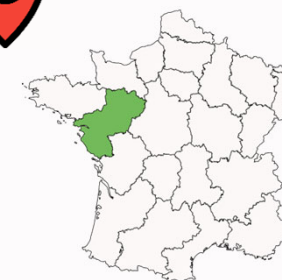
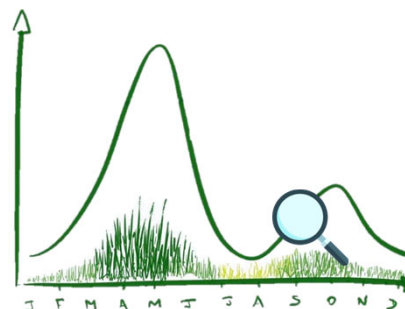
Pays de la Loire

Un été très satisfaisant pour les fourrages

Contrairement à l'année 2022, **les prairies sont restées vertes cet été**. La combinaison de précipitations (80 mm entre juillet et août dans le Maine-et-Loire) et de chaleur a été favorable au maintien de la pousse de l'herbe à des niveaux satisfaisants pour la saison.

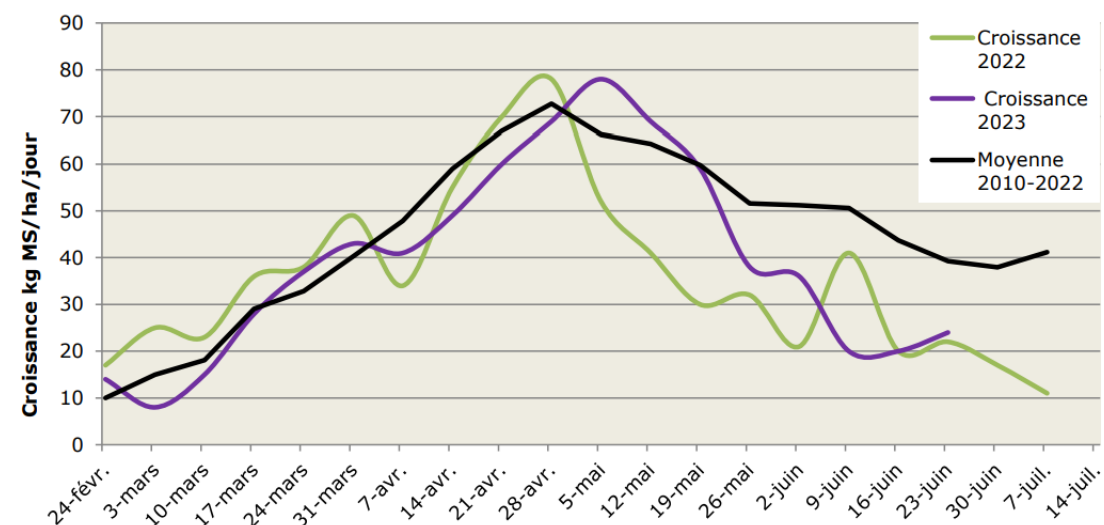
Les ensilages de maïs ont commencé début septembre et sont de bon augure : les maïs sont beaux et les épis riches en grains même si l'on peut observer localement des maïs aux tailles hétérogènes et aux épis peu garnis à cause de la pluie au moment de la floraison.

Les cultures fourragères de type sorgho et colza fourrager se sont bien développés cet été, nous confirmant que **l'année 2023 est une bonne année fourragère**.



Pays de la Loire

Croissance de l'herbe – Réseau Pays de la Loire



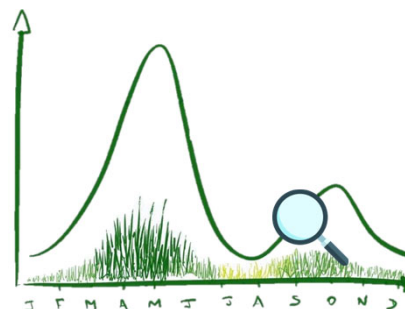
Source : Bulletin Pousse de l'herbe Pays de la Loire

Bretagne

Un bel été pour les prairies

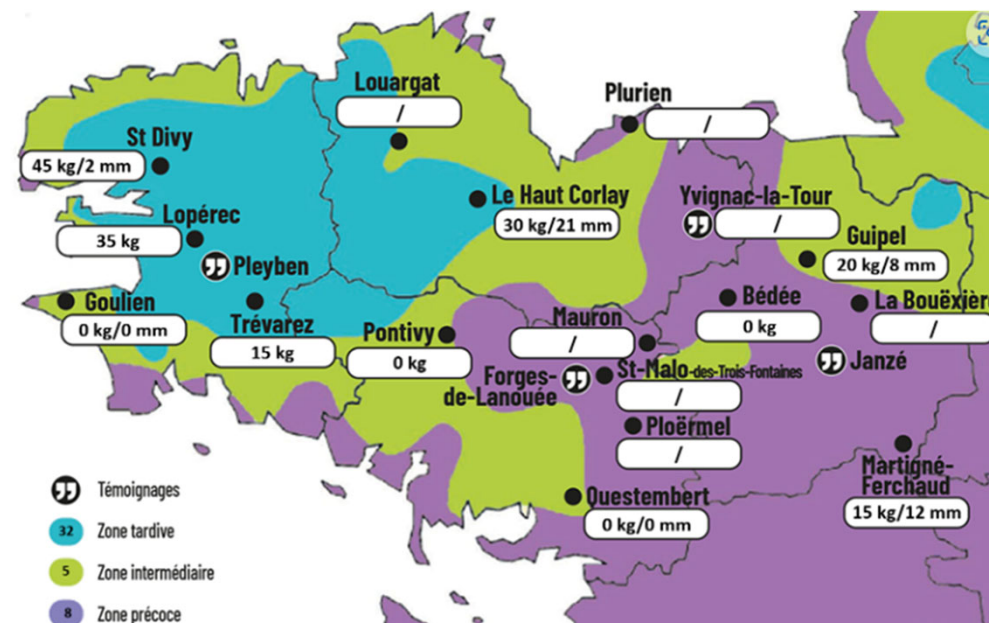
L'été 2023 aura été généralement bon pour les fourrages des exploitations bretonnes. Les ensilages de maïs en cours sur le mois de septembre jusqu'à début octobre annoncent des **rendements très corrects**. Les précipitations régulières et les températures élevées ont assuré le développement de la végétation. Le coup de chaud de début septembre a accéléré l'avancée du grain avec quelques mauvaises surprises sur la teneur en MS pour certains silos (bien au-dessus de 35 % de MS).

Concernant la pousse de l'herbe, la situation est hétérogène. **Les zones humide et intermédiaires ont vécu un « second printemps » avec de bons niveaux de croissance** boostés par des températures maximales au-dessus des 20 °C. Cela a permis à des systèmes 25 ares/VL de pâturer et se passer de correcteur azoté ou bien aux systèmes herbagers de limiter l'affouragement avec une herbe de qualité sans trop d'épis. Pour la zone sèche, les précipitations ont maintenu les prairies vertes sans réelle croissance et de possibilités de fauches. Les stigmates de l'année 2022 restent bien marqués avec de jeunes prairies à la flore dégradée et des trous de sol nu.



Bretagne

Niveaux de pousse de l'herbe au 11 septembre 2023



Source : Observatoire des Fourrages,
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

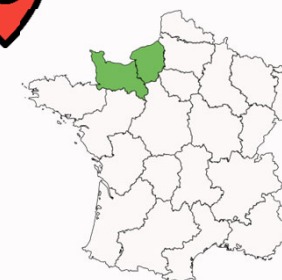
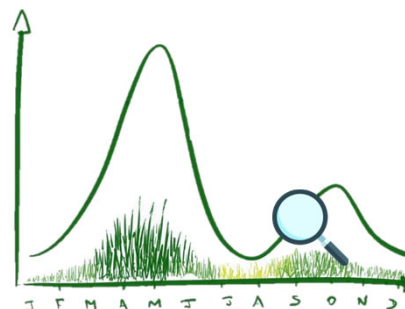
Normandie

La Normandie reste au vert

La météo de cet été a été clémente, contrairement à celle de 2022, et ça fait du bien ! **Les éleveurs ont pu reconstituer leurs stocks et les conditions ont été propices au pâturage estival.** Si la pluviométrie n'a pas été homogène sur l'ensemble du territoire, certaines fermes ont pu rester en 100 % herbe pour les laitières tout au long de l'été avec 1 à 2 kg MS de foin par jour.

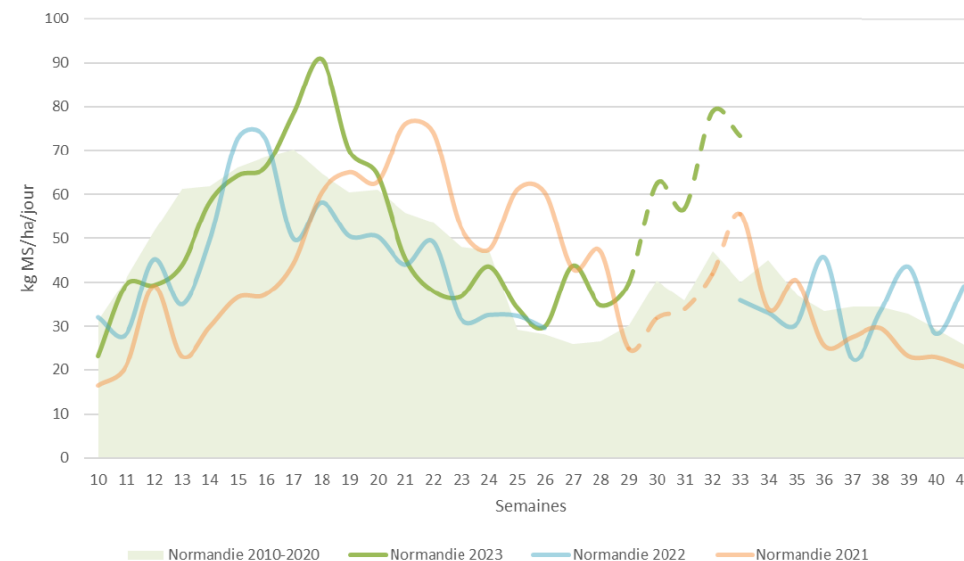
Les niveaux de croissance se sont maintenus tout l'été et la reprise de pousse s'est amorcée fin août avec des pics à 70 kgMS/ha/jour par endroits, soit **l'équivalent d'un deuxième printemps** auquel se combine un bon report sur pied. L'épisode chaud de la semaine suivante a plus impacté les animaux que les prairies dont les réserves en eau étaient globalement bonnes. **Les conditions de pâturage s'annoncent bonnes pour l'automne.**

Des chantiers de récolte d'herbe ont été organisés début septembre dans des conditions de séchage correctes. Les récoltes de maïs ensilage ont commencé la première décennie de septembre, soit plus tard qu'en 2022. Cette année aura été favorable aux espèces fourragères.



Normandie

Courbe de pousse de l'herbe en Normandie



Source : Observatoire régional de la croissance de l'herbe en Normandie

Hauts-de-France

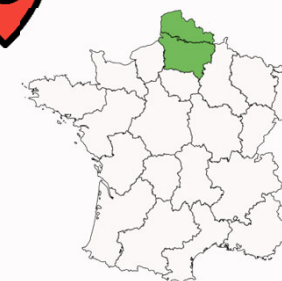
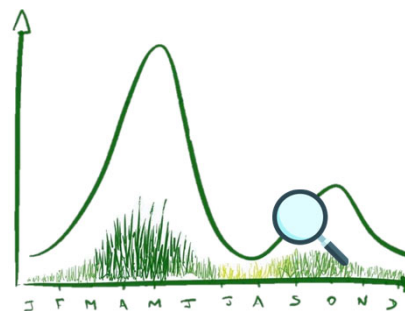
2023 : Une très bonne année, de l'herbe à foin

La météo de cet été a été très clémente dans les Hauts-de-France : elle a alterné entre des pluies régulières (200 mm de précipitations sur juillet-août, sans orages) et du soleil, les conditions parfaites pour le développement des fourrages. **L'herbe n'a pas arrêté de pousser de l'été**, malgré des minimums de pousse à 10 kgMS/ha/jour. **La reprise de pousse début septembre est même spectaculaire**, dépassant les 100 kgMS/ha/jour, digne d'un printemps.

Par conséquent, les travaux de récolte ont repris au 15 août, plus en ensilage et en enrubannage qu'en foin à cause des conditions humides qui augmentent la rosée du matin et la teneur en eau de l'herbe. **Les silos d'herbe sont pleins d'un fourrage de qualité et les cours de ferme débordent de balles d'enrubanné, l'année 2023 est définitivement une bonne année fourragère.** Certains éleveurs ont même admis n'avoir jamais fait autant de stock que cette année, sûrement à cause des sécheresses des dernières années qui les ont incités à aller chercher l'herbe dès qu'elle est disponible.

Le pâturage n'a pas été interrompu de l'été mais la production laitière a pu légèrement baisser à cause de la forte teneur en eau d'herbe qui a dilué sa bonne valeur alimentaire, et le retour des fortes chaleurs début septembre qui a diminué l'ingestion des animaux.

Du côté de la luzerne, les éleveurs envisagent de faire **4 à 5 coupes** cette année contre 3 à 4 habituellement.



Hauts-de-France

Le maïs quant à lui a commencé à être **ensilé dans le sud de l'Aisne à partir du 10 septembre** tandis que les récoltes sont prévues aux alentours du 5 octobre pour un objectif à 32 % MS dans le nord du département. **Au vu des dernières années plutôt précoces, les dates d'ensilage sont plutôt classiques cette année.** Les maïs sont globalement très beaux et encore bien verts, les épis sont bien formés et riches en grain. **Le retour de la chaleur début septembre a fortement accéléré le mûrissement des grains** : +4 à +7 points de matière sèche en l'espace d'une semaine. Certains éleveurs dont les silos de maïs étaient vides ont décidé d'ensiler quelques hectares de maïs à seulement 28-29 % de MS pour tenir le coup jusqu'à ce que le maïs atteigne le stade optimal.

Peu de dérobées ont été semées cette année grâce aux conditions très poussantes pour l'herbe et le maïs et aux stocks récoltés. Les betteraves ont conservé un feuillage sain et devraient être belles cette année.

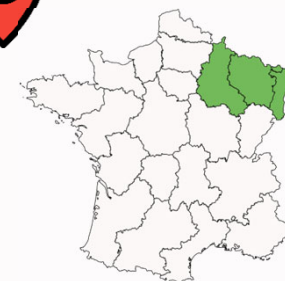
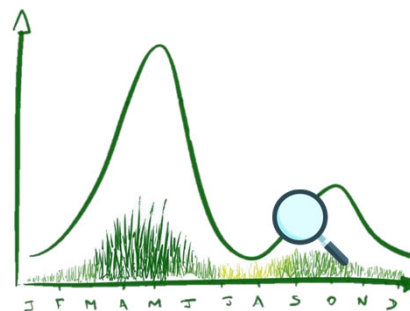
Grand Est

Une année stressante mais finalement un très bon bilan

Le retour des pluies au 14 juillet après un mois de juin particulièrement sec et des prairies à l'arrêt a permis aux éleveurs de souffler un peu. Les prairies sont finalement reparties en pousse comme au printemps et les faucheuses étaient de sortie dès la **fin août pour faucher un regain de très bonne qualité et en quantité**. Si la dynamique de pousse se maintient, une dernière coupe pourra être réalisée en octobre. Les animaux sont progressivement retournés au pâturage mais les éleveurs ont privilégié la **fauche pour reconstituer leurs stocks**. En effet, la moitié des stocks constitués au cours du printemps ont été distribués aux animaux, passés en ration sèche faute d'herbe à pâturer, avant le retour de la pluie.

La période de chaleur fin août début septembre a été idéale pour les fauches et le début des **ensilages de maïs qui sont de qualité et avec un plutôt bon rendement**. Les conditions ont également été idéales pour les semis de prairie qui ont bénéficié de sols encore humides et de belles rosées matinales.

Malgré un début de printemps sec puis très humide et un mois de juin à nouveau sec qui ont mis à rude épreuve les nerfs des éleveurs, l'année en cours est finalement une très bonne année fourragère.



Grand Est

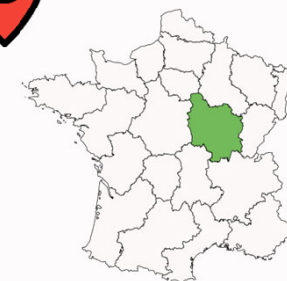
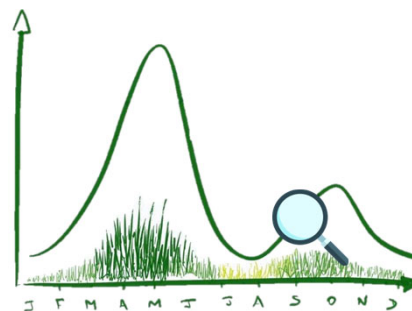
Bourgogne

Des disparités régionales fortes : des prairies vertes et des moins vertes...

En Saône-et-Loire, **dès fin juillet un certain nombre d'éleveurs ont commencé à affourager leurs troupeaux au pâturage**. Puis c'est en fonction des zones touchées par les orages que l'affouragement a progressé sur toute la zone. Le dernier coup de chaud a fini par pousser la totalité des élevages à alimenter en complément de l'herbe sur pied grillée par les vagues de chaleur intenses. **Le niveau des stocks pour l'hiver semble être suffisant**. Des **problèmes de disponibilité en eau** sont à noter : les sources se sont tarées très tôt dans la saison et mi-août beaucoup d'éleveurs ont dû passer sur l'eau d'adduction pour abreuver leurs troupeaux.

Dans la Nièvre, avec les fortes chaleurs et le manque d'eau, **la pousse de l'herbe est à l'arrêt depuis plusieurs semaines**.

Dans l'Yonne et en Côte d'Or, après une courte période de sécheresse en juillet, les **précipitations régulières sur le mois d'août ont permis d'assurer du pâturage sans avoir recours à trop d'affouragement**. Avec les coups de chaleurs de début septembre, l'herbe poursuit sa croissance uniquement dans les sols frais et continue à jaunir par ailleurs. Un gradient Nord-Ouest – Sud-Est semble ressortir sur l'état des prairies en ce début d'automne avec plus d'herbe dans les départements voisins de l'Aube et du Loiret qu'en Côte d'Or et dans l'Yonne.



Bourgogne

Les maïs ont profité de ces précipitations avec des rendements au-dessus de la moyenne. Les ensilages se sont étalés de la fin août à début septembre dans de bonnes conditions. Des silos ont pu dépasser les 35 % de MS lorsqu'ils étaient positionnés en fin de tournée des ensileuses.

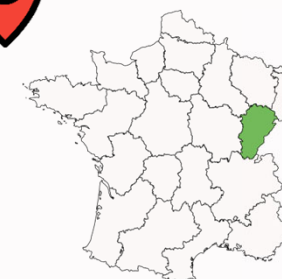
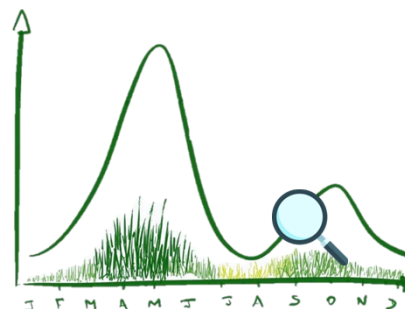
Franche-Comté

Des prairies restées globalement vertes et un très bon bilan fourrager

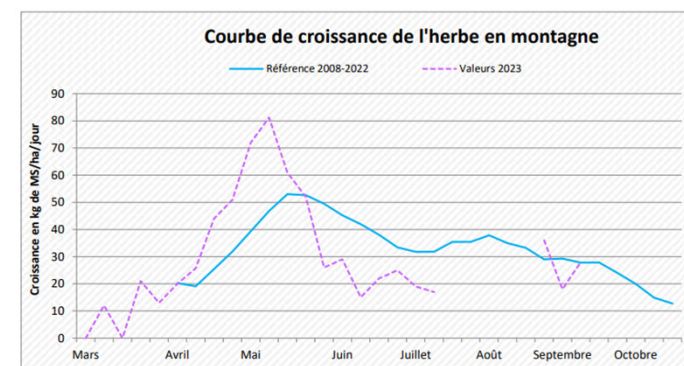
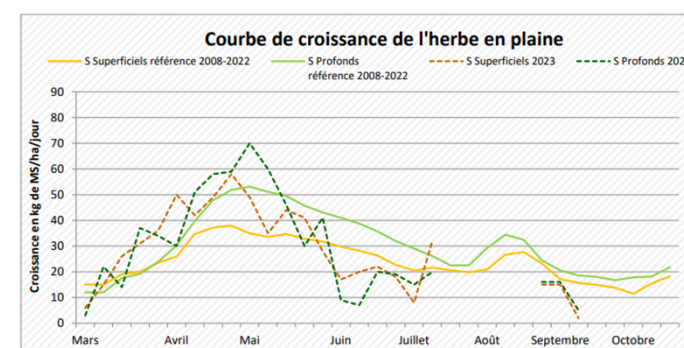
Des précipitations plus marquées à partir du 20 juillet (80 à 100 mm selon les secteurs), suivies d'une fraîcheur notable début août ont relancé la croissance des prairies avec le retour de températures de saison à partir du 10 août. Par la suite, une période de beau temps et de chaleur s'est à nouveau installée, laissant place à quelques orages... La végétation, bien qu'ayant redémarré début août, a été à nouveau freinée par le sec. À la mi-août, les températures n'ont cessé d'augmenter jusqu'à atteindre un pic caniculaire entre le 21 et le 25 août avant de baisser brutalement sur la fin du mois (10-11 °C en journée).

Bien que le verdissement des prairies ait été préservé cet été, les affouragements à l'auge en sec ou en vert ont souvent été nécessaires et parfois importants sur les secteurs aux sols superficiels avec des impacts sur la production laitière en période de canicule. Un vague de chaleur assez exceptionnelle de 10 jours début septembre a à nouveau affecté les prairies.

Globalement les bilans fourragers s'annoncent largement positifs, avec de bonnes, voire très bonnes récoltes de foin et des stocks de regain qui devraient couvrir entre 60 et 100 % de besoins en regain.



Franche-Comté



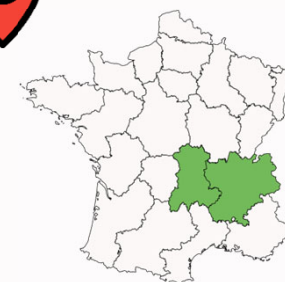
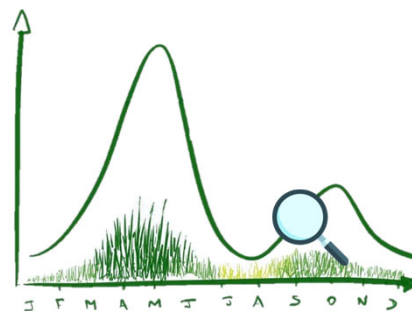
Source : La météo de l'herbe Chambre Régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté

Auvergne Rhône-Alpes

Une année fourragère finalement mitigée

Dans le **Puy de Dôme**, l'alternance d'une semaine plus fraîche avec des pluies suivies d'une longue période de chaleur a gardé des **prairies vertes mais peu poussantes**. Sur la zone d'altitude à l'Ouest, les pluies ont en général été suffisantes pour **garder une forte proportion de pâturage dans la ration**. **Les stocks d'herbe sont importants et les conditions assez humides pour l'implantation des prairies en ce début septembre.**

En plaine de la Limagne et dans la zone d'Ambert, **les sols sont très faiblement pourvus en eau, la croissance de l'herbe** est au minimum, les semis de prairie attendent le retour de l'eau. **En plaine la situation est finalement dans la moyenne des dernières années**. Les stocks d'herbe ont été importants au printemps, souvent au détriment de la qualité. En zone de demi-montagne, les chaleurs du mois d'août et début septembre compliquent la situation et l'affouragement devient important. **La pluie est très attendue et semble être en retard par rapport à 2022 pour assurer une bonne saison de pâturage à l'automne.**



Auvergne Rhône-Alpes

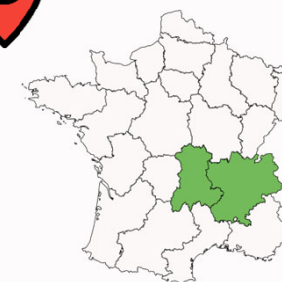
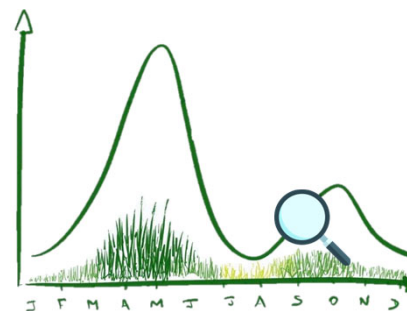
En **Haute-Loire**, l'herbe a poussé fortement au printemps ce qui a permis de **récolter des stocks importants souvent aux dépens de la qualité**. **L'été a ensuite été très sec et les stocks ont été bien entamés**. Sur la zone entre Brioude et Le Puy-en-Velay le déficit fourrager semble être sérieux depuis le début de l'année. Les résultats sur maïs n'auront rien arrangé, les **rendements sont décevants avec parfois peu de grain** à l'exception de quelques communes qui ont eu des orages. **Les exploitations laitières vont manquer de fourrages de qualité cet hiver, sur les volets énergie et protéines**. Sur le secteur entre Le Puy-en-Velay et Saint-Étienne, la situation fourragère est un peu plus favorable aussi bien sur les prairies que les maïs. Le manque d'eau en fin d'été impacte l'implantation des prairies qui sera réalisée tardivement.

Auvergne Rhône-Alpes

Une année fourragère finalement mitigée

En **Savoie**, après des foins réalisés tardivement avec des bons rendements mais une qualité moyenne, la sécheresse estivale a remplacé les événements orageux de la fin du printemps. **Sur les zones de plaine et piémont cela s'est traduit par une quasi-absence de récolte de regain et un retour des rations sèches pendant l'été.** Habituellement deux coupes de regain sont réalisées l'été. La production laitière cet hiver risque d'être limitée par le peu de regain ou compensé par des achats. Les dérobées estivales, quand elles sont présentes, ont néanmoins joué un rôle primordial pour allonger le pâturage cet été. En altitude et dans les quelques vallées qui ont reçu des orages, les regains sont plus importants et la part de pâturage était plus élevée.

Les maïs seront probablement récoltés avec un mois d'avance, leur maturité évoluant très vite depuis le 15 août. La pluie se fait attendre pour l'implantation des prairies et laisse présager une saison de pâturage automnale bien moins favorable qu'en 2022.



Auvergne Rhône-Alpes

Dans la **Drôme et en Isère**, fin août, après trois semaines sans eau, les précipitations sont tombées en grande quantité entre environ 40 mm et 130 mm selon les secteurs. Cette eau va être très bénéfique aux sorghos qui ont en moyenne été moins productif qu'en 2022. Les prairies de coteaux et exposées au Sud auront besoin de davantage de précipitations pour produire de la biomasse. Au vu des craintes fin avril, la situation fourragère s'est bien améliorée depuis. **Les stocks récoltés sont élevés et du pâturage a pu avoir lieu jusqu'au milieu du mois de juillet. Les rendements des maïs sont dans la moyenne des années précédentes** mais attention à la récolte, les matières sèches ont évolué très vite en lien avec les températures élevées. **Les conditions climatiques sont néanmoins moins propices à une bonne implantation des prairies comparé à 2022.**

Provence-Alpes-Côte d'Azur

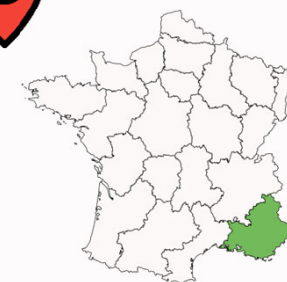
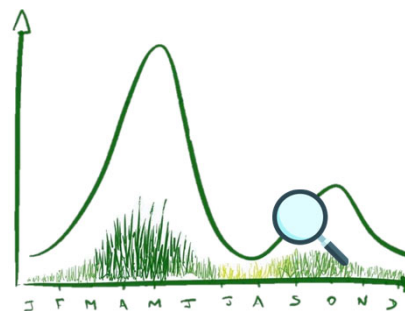
Une année correcte mais sans plus

Les récoltes en fourrages sont de mauvaise qualité dans l'ensemble de la région due à des conditions météo qui ont entraîné une fauche tardive. Dans les zones de montagne la quantité est importante tandis qu'elle est plus hétérogène en basse altitude selon les pluies localisées (quantités inférieures à la normale dans les zones sèches et correctes dans les zones avec pluies localisées). Le stock d'herbe des prairies est impacté par la remontée des températures de septembre et s'annonce donc plutôt faible.

Cette année est correcte grâce aux pluies du mois de juin : elle est meilleure que 2022 car plus arrosée mais moins favorable que 2020 et 2021.

Les conditions hydriques ne sont pas très bonnes en montagne et catastrophiques en basse altitude où certains semis ont été annulés et ne pourront être faits qu'avec le retour de la pluie.

En montagne il n'y a pas de culture fourragère de printemps. En basse altitude le sorgho s'est bien implanté mais un salissement important est observé. Le colza fourrager n'a pas pu être semé à cause du déficit hydrique.



Provence-Alpes-
Côte d'Azur



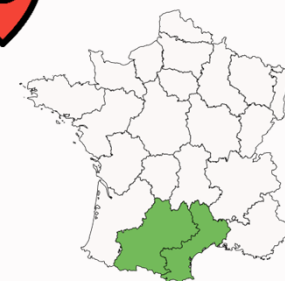
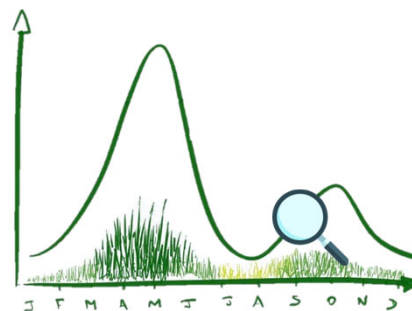
F. DAVY - CBA 04

Occitanie

Des disparités marquées

À l'exception des zones où la sécheresse hivernale s'est prolongée, le printemps globalement pluvieux a généralement permis de constituer des stocks fourragers en quantité, mais en affectant la qualité. La répartition très variable des pluies de l'été se traduit par une grande diversité de situations à l'échelle de l'Occitanie.

Dans une grande partie de la région, **l'été a été sec**, ce qui est habituel. En Aveyron, dans le Gers et la montagne tarnaise, les orages récents (depuis fin août début septembre ou plus récemment selon les zones) laissent espérer une reprise de pousse des prairies, favorisée également par un retour à des températures moins extrêmes. Les ensilages de maïs sont en cours (en Aveyron par exemple) à bien avancés (Gers, Tarn...). Dans le Gers, les dérobées estivales (sorgho) qui avaient eu le temps de s'implanter avant la période sèche sont satisfaisantes, en revanche on a observé des échecs à l'implantation pour des tentatives de semis début juillet. **Les semis de prairie se préparent, en attendant des conditions hydriques satisfaisantes au niveau des sols.**



Occitanie

Dans les zones les plus précoces (plaine du Tarn notamment), des récoltes avaient pu être réalisées en fin d'hiver (février) sur certaines parcelles, pour des quantités limitées mais les analyses effectuées depuis montrent de **bonnes valeurs pour ces fourrages.**

Au printemps, les fauches précoces en ensilage ou enrubannage ont été réussies, les pluies qui ont suivi ont permis une bonne repousse à la suite. En revanche les récoltes plus tardives en foin sont importantes en quantité pour une qualité médiocre. Avec l'absence de pluie et les températures élevées de l'été, le stade de récolte des maïs est arrivé tôt, **certains chantiers d'ensilage ont été organisés à des stades déjà avancés.** Aujourd'hui, les pluies ne sont pas encore revenues de façon significative, la repousse des prairies n'est pas relancée.

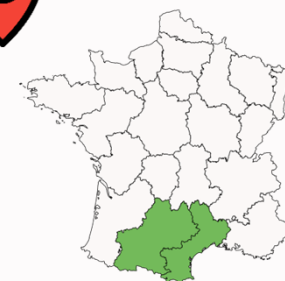
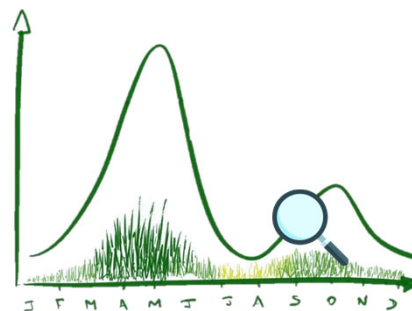
Occitanie

Des disparités marquées

Dans l'Aude, de la pluie en juillet a permis un maintien de la pousse de l'herbe plus tard qu'à l'accoutumée. Le mois d'août a été sec et chaud, la vague de chaleur de la mi-août a impacté les maïs qui ont perdu en rendement. En cette mi-septembre, l'absence de pluie persiste, associée à des températures toujours élevées qui font craindre des difficultés pour les semis d'automne.

Dans les Hautes-Pyrénées, l'été a été relativement pluvieux et l'herbe a continué à pousser, permettant des fauches de regains de bonne qualité et de bonnes repousses pour le pâturage. Les ensilages de maïs commencent sur les parcelles semées tôt (avant les pluies du printemps), ils devraient être **satisfaisants**. Les semis de maïs retardés à cause des pluies ou remplacés par des sorghos seront récoltés plus tard et semblent **décevants**. Les semis de prairie commencent tout juste, dans de bonnes conditions de pluviométrie et température.

Certaines zones de la région restent en situation de sécheresse marquée pour la 2^{ème} année consécutive, notamment dans les Pyrénées Orientales où les déficits fourragers sont conséquents. Dans l'Hérault, on observe même des impacts liés au manque d'eau sur la végétation ligneuse des parcours (chênes verts notamment).



Occitanie

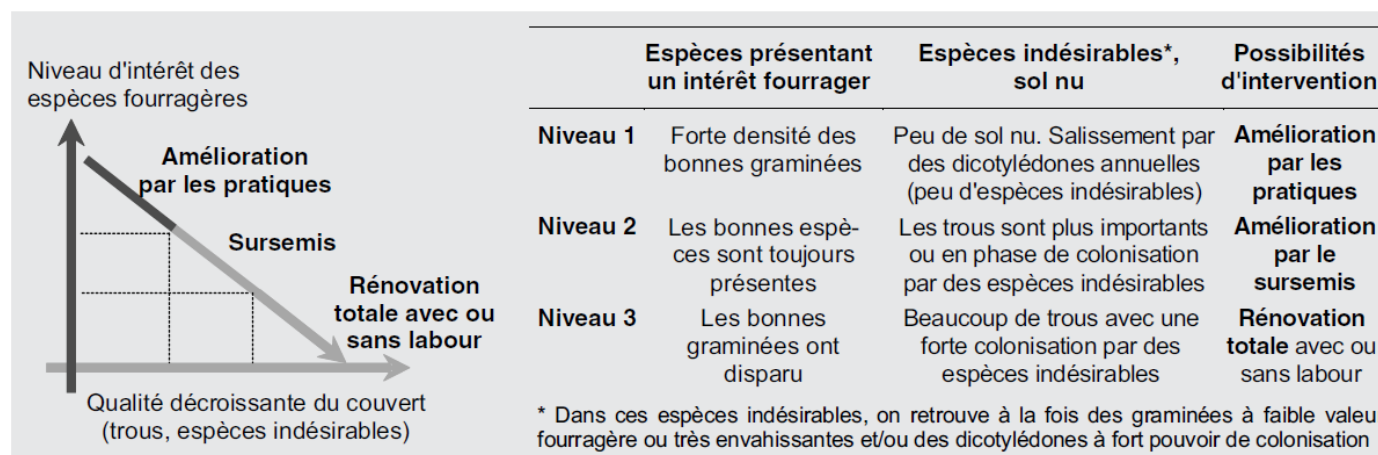


A. MADRID - IDELE

Des repères pour la gestion des prairies

Faire le bilan après l'été

- Selon le niveau de redémarrage des prairies, **redémarrer les tours de pâturage ou se tenir prêt à sortir** pour valoriser l'herbe d'automne. Dans un certain nombre de régions, les conditions estivales ont été favorables pour un redémarrage rapide des prairies cette fin d'été, début d'automne.
- Réaliser un **bilan fourrager** pour anticiper des manques potentiels durant l'hiver ou le printemps 2024 : l'objectif est d'activer des leviers le plus tôt possible pour plus d'efficacité et moins de contraintes.
- Il est encore temps de :
 - Faire des **diagnostics d'état de vos prairies** pour choisir de les maintenir, les rénover ou les remettre en rotation
 - D'adapter la composition des mélanges de vos prairies.
- La fin d'été début d'automne est la période idéale pour réaliser des **amendements calciques**.




Source : Lemasson et Pierre, 2008

Zoom sur les semis de prairie

Les conditions de mise en place sont le facteur clé pour la réussite de l'implantation des prairies, il est essentiel de prendre en compte :

- **L'effet du précédent** et son impact sur le risque de salissement
- **La préparation du sol** : les fourragères ont de petites graines avec peu de réserves, il convient de les positionner dans **le premier cm d'un sol préparé finement**, et de **bien rappuyer** ensuite.
- **La méthode de semis** : semer à la volée permet de limiter le salissement par rapport à un semis en ligne.
- **Les conditions météo** : les fourragères ont besoin d'eau et de lumière, mais n'apprécient pas les fortes chaleurs. C'est ici que les prévisions prennent tout leur intérêt (*voir outil Aléa Pluie*).
- Pour en savoir plus, retrouvez **le guide « Implantation d'une prairie »** réalisé par les membres de l'AFPF dans le cadre du projet Cap Protéines.



GUIDE TECHNIQUE / n°6


IMPLANTATION D'UNE PRAIRIE

UNE PREMIÈRE ÉTAPE À SOIGNER

Clés de réussite
Repères technico-économiques
Stratégies

f
AFPF
Association Francophone pour les Prairies et les Fourrages

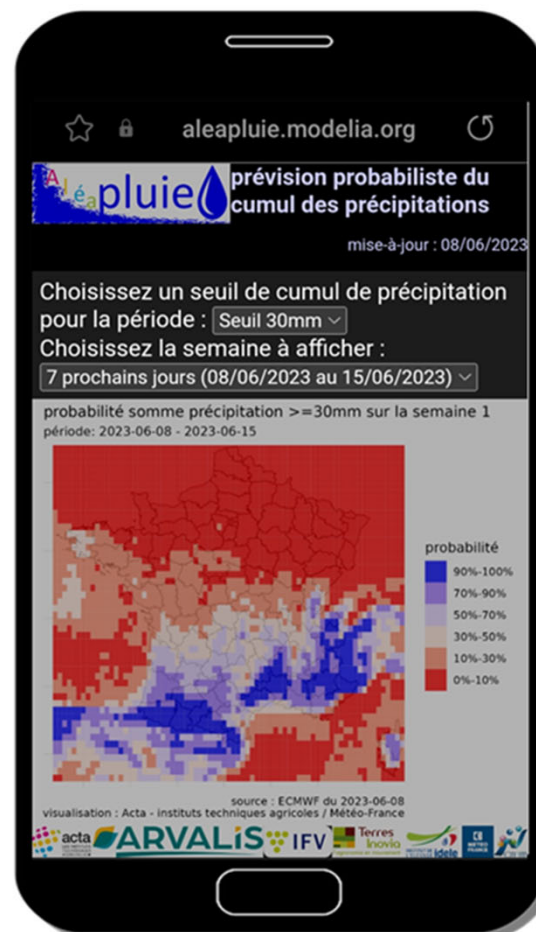
CAP PROTÉINES
Innovons pour notre souveraineté protéique

 <https://afpf-asso.fr/guide-implantation-des-prairies>

-
- **Savoir quand déclencher ses semis ?**
- **C'est simple avec Aléa Pluie !**

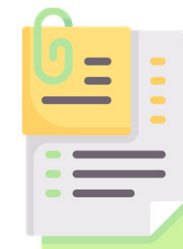
Mis en ligne récemment, **l'outil Aléa Pluie permet d'accéder aux probabilités d'atteinte des seuils de 10, 15 ou 30 mm cumulés dans les 7 prochains jours ou pour les 7 jours suivants.**

Il fait suite aux bulletins « Que nous disent les prévisions de précipitations et les incertitudes associées ? » initiés lors de l'été 2022. La mise à jour est désormais quotidienne.



aleapluie.modelia.org

Les fiches du mois prochain



Guide pâturage : 100 fiches pour répondre à vos questions

Fiche 71

Chauler les prairies pâturées

Tout comme l'eau et la température, le pH du sol est un facteur déterminant du dynamisme de la vie microbienne du sol et en conséquence de sa fertilité.



Guide pâturage : 100 fiches pour répondre à vos questions

Fiche 24

Composer vos prairies

De la prairie d'association à la prairie multi-espèces, les bonnes questions pour faire les bons choix...



Guide pâturage : 100 fiches pour répondre à vos questions

Fiche 26

Rénovation des prairies pâturées

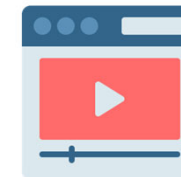
La prairie à l'état naturel existe rarement. Le pâturage et la fauche permettent de maintenir le couvert herbacé. Lorsque ces techniques ont été défaillantes, il peut être utile de sursemer des espèces plus adaptées au pâturage



Pour accéder à l'ensemble des fiches du Guide pâturage du RMT Prairies Demain :

<https://www.encyclopediapratensis.eu/guides-sheets/catalog/guide-paturage-liste-des-fiches/>

Les vidéos du mois prochain



Diagnostic botanique prairies multi-espèces

Bernussou PFEAM

https://youtu.be/gY8IfOj4pzQ?si=7zmM-whTD_-CPyz5



Planter à l'automne une légumineuse sous méteil

Herbe et Fourrages Centre-Val de Loire, 2023

<https://youtu.be/yhNScuHdWMk?si=TVIQam9jnhCILsBL>



Les prairies sous couvert

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, 2022

<https://youtu.be/HfydgQDKMf0?si=7GS0vrrpwvJcvLwD>

Inscrivez-vous dès maintenant !



**5^{èmes} biennales
des conseillers fourragers**

**PROGRAMME &
INSCRIPTION**

Les 24, 25 et 26 Octobre 2023



Une action dans le cadre du RMT



**Au Lycée
agricole
Louis Mallet (15)**

Animée par



Deux jours pour partager nos savoirs,
nos pratiques, nos méthodes et nos outils
et échanger sur les innovations
et les préoccupations des éleveurs
en matière de fourrage.

© Institut de l'Élevage, Lycée agricole Louis Mallet – StockAdobe - DR

Note réalisée dans le cadre du RMT AvenirS Prairies, avec l'appui financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Rédaction et coordination : Soline Schetelat, Aurélie Madrid, Marianne d'Azemar, Julien Fradin, Brendan Godoc, Charlotte Dehays (Idele), Silvère Gelineau (Arvalis)



Avec les remontées terrain des réseaux Chambres d'agriculture et Eliance :



- **Auvergne Rhône-Alpes** : Patrice Mounier (Chambre d'agriculture de Haute-Loire) et les bulletins fourrages départementaux
- **Bourgogne Franche-Comté** : Véronique Gilles (Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire), Jérôme Laviron (Alysé), Jean-Marie Curtil (Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs), bulletins Point Fourrages, Herbe Hebdo 71, Info-fourrages et Groupe Herbe Franche-Comté
- **Bretagne** : Fermes expérimentales de Trévarez et des Bouviers, Observatoire des Fourrages Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
- **Centre Val de Loire** : Programme Herbe & Fourrages Centre-Val de Loire
- **Grand Est** : Damien Godefroy (Chambre d'agriculture des Vosges), bulletin régional #Herbe & Fourrages
- **Hauts-de-France** : Gaëtan Leborgne (Chambre d'agriculture de l'Aisne) et les Herbophyles
- **Normandie** : l'Observatoire régional de la croissance de l'herbe en Normandie
- **Nouvelle-Aquitaine** : bulletins fourrages départementaux et des ex-régions
- **Occitanie** : les conseillers du Groupe Métier Fourrages et Prairies
- **Pays de la Loire** : Anne-Sophie Masson (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire) et le bulletin de pousse de l'herbe Pays de la Loire
- **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : Fabien Davy (Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence) et Claire Guyon (Chambre d'agriculture du Vaucluse)